

▪ Samedi 31 mars au Lundi 2 avril 2018 ▪ 6 réunions	Championnats de Nationale 3 Printemps Q2	▪ Lieu : Montceau-les-Mines ▪ Bassin : 50 m ▪ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
▪ Catégories d'âges : filles 14ans et +, garçons 15ans et +	▪ Nageurs qualifiés à partir du classement interrégional qualificatif de la saison	
Engagements	Résultats	
▪ Propositions extraNat : du 20 mars au 27 mars 2018 ▪ Tarif : 7 € par course (à régler à l'organisateur) ▪ Liste des engagés : 28 mars 2018 ▪ Réunion technique : 30 mars 2018 – 18h30 (liste de départ)	▪ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ▪ Publication web : J + 1 ▪ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté de la saison 2017-2018. Sa création fait suite à une volonté de répartir les nageurs en poule de niveau sur le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion sur un seul lieu.

Les organisations sont mises en place au libre choix du conseil de l'interrégion. Il est également possible de confier l'organisation à une ligue, un comité départemental ou à un club. Enfin, l'interrégion a la possibilité de moduler le format de la compétition afin de l'adapter à sa population et peut même aller jusqu'à supprimer son organisation si l'effectif des nageurs est jugé insuffisant par l'interrégion.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (un jeu de plaques minimum) obligatoire

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages et 400 m 4 nages.

Classement au temps

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FF. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats. Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer :

Les nageur(euse)s qui ne sont pas qualifiés aux championnats de Nationale 2 Printemps Q2

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuve. Voir le détail dans le tableau ci-après. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposées sur l'espace ExtraNat.

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans les classements interrégionaux qualificatifs de la saison sont prises en compte

DAMES			EPREUVES	MESSIEURS		
Tps limites 14-15 ans	Tps limites 16-17 ans	Tps limites 18 ans et plus		Tps limites 19 ans et plus	Tps limites 17-18 ans	Tps limites 15-16 ans
0 :30.15	0 :29.36	0 :28.79	50 NL	0 :25.44	0 :26.19	0 :27.13
1 :05.35	1 :03.31	1 :02.14	100 NL	0 :55.09	0 :56.65	0 :58.63
2 :21.64	2 :16.76	2 :14.42	200 NL	2 :00.42	2 :03.44	2 :08.11
4 :58.04	4 :48.72	4 :44.28	400 NL	4 :18.12	4 :23.24	4 :32.19
10 :20.78	9 :58.04	9 :47.83	800 NL	8 :48.34	8 :58.34	9 :14.90
20 :29.98	19 :14.81	18 :50.51	1500 NL	17 :20.02	17 :43.82	18 :32.12
0 :35.42	0 :34.03	0 :33.36	50 Dos	0 :29.84	0 :30.69	0 :32.23
1 :15.92	1 :12.90	1 :11.53	100 Dos	1 :04.15	1 :05.82	1 :09.06
2 :42.05	2 :36.36	2 :33.78	200 Dos	2 :18.67	2 :21.71	2 :28.32
0 :40.25	0 :38.23	0 :37.30	50 Brasse	0 :32.72	0 :34.01	0 :36.32
1 :26.81	1 :23.10	1 :21.02	100 Brasse	1 :11.95	1 :14.93	1 :20.04
3 :06.52	2 :58.47	2 :54.85	200 Brasse	2 :37.98	2 :44.17	2 :55.74
0 :32.96	0 :31.62	0 :30.91	50 Papillon	0 :27.09	0 :27.97	0 :29.28
1 :15.98	1 :11.58	1 :09.66	100 Papillon	1 :00.35	1 :02.51	1 :06.23
3 :02.78	2 :47.35	2 :42.11	200 Papillon	2 :20.26	2 :26.80	2 :46.75
2 :40.99	2 :35.86	2 :33.24	200 4N	2 :17.49	2 :20.84	2 :26.01
5 :47.87	5 :33.08	5 :26.74	400 4N	4 :55.70	5 :03.00	5 :15.82

Procédures d'engagements

Huit jours après la date limite pour l'organisation des championnats régionaux hiver en bassin de 50 m, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 3 et de Nationale 2 Printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

Qualification pour les championnats nationaux

A partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Elite
- Championnat de France Promotionnel
- Critérium national été Open filles 16ans et plus, garçons 17 ans et plus
- Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Samedi 31 mars 2018

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1- 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2- 1 500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3- 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4- 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5- 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 6- 400 m nage libre dames (class. au temps)
- 7- 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 8- 200 m dos dames (class. au temps)
- 9- 200 m dos messieurs (class. au temps)
- 10- 100 m papillon dames (class. au temps)
- 11- 100 m papillon messieurs (class. au temps)
- 12- 200 m 4 nages dames (class. au temps)

Dimanche 1^{er} avril 2018

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 13- 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14- 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15- 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16- 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17- 100 m nage libre dames (class. au temps)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 18- 200 m papillon messieurs (class. au temps)
- 19- 800 m nage libre dames (class. au temps)
- 20- 50 m brasse messieurs (class. au temps)
- 21- 50 m dos dames (class. au temps)
- 22- 100 m nage libre messieurs (class. au temps)

Lundi 2 avril 2018

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23- 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24- 1 500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25- 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26- 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27- 50 m nage libre dames (class. au temps)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 28- 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29- 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30- 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31- 100 m dos dames (class. au temps)
- 32- 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33- 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34- 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)